



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Sylvain Lemay, greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 551-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 364-2004 et ses amendements en vigueur.

1. Lors de la séance du 15 juin 2022, le Conseil de la municipalité d'Hébertville a adopté le premier projet de règlement portant le numéro 551-2022 ayant pour objet de modifier le règlement sur le zonage numéro 364-2004.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 6 juillet 2022 de 9h à 19h** à l'Hôtel de ville, située au 351, rue Turgeon. Au cours de cette assemblée, le représentant du Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement vise la **zone 204 Pr-2**, laquelle est illustrée sur les plans de zonage disponibles pour des fins de consultation au bureau de la Municipalité située au 351, rue Turgeon à Hébertville.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 351, rue Turgeon à Hébertville aux heures habituelles d'ouverture.



Sylvain Lemay
Greffier-trésorier

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce 28 juin 2022.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 28 juin 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28 juin de l'an deux mille vingt-deux.



Sylvain Lemay
Greffier-trésorier